

Brec'h in news*



Le magazine de la ville de Brec'h



P. 4 ACTUALITES

Aménagement de la place Kreisker

P. 7 VIE ASSOCIATIVE

Activ' Brec'h

P. 16-17 PORTRAIT

Yanis Le Berre

DOSSIER

Urbanisme p.8-12

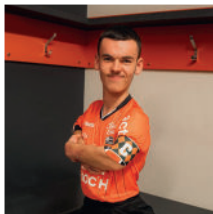


* Dernières nouvelles / Doareioù diwezhañ Brec'h

Sommaire



P. 4 - 5
ACTUALITES
Place Kreisker
Plan Communal de
Sauvegarde



P. 16-17
PORTRAIT
Yanis Le Berre

P. 6
ACTUALITES
Finances publiques
Label API'cité®
En bref

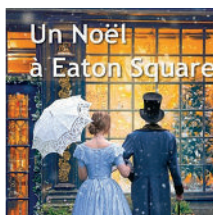


P. 18-19
AGENDA
Rendez-vous de
décembre à mars

DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
MARS



P. 7
VIE ASSOCIATIVE
Activ' Brec'h
Hommage



P. 20
MEDIATHEQUE
Noël : suggestions
et coups de cœur de
l'équipe

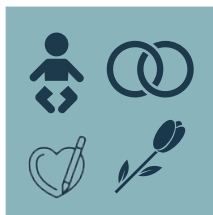
P. 8-12
DOSSIER
Urbanisme



P. 21
VIE PRATIQUE
Voisinage
VIE ECONOMIQUE
Lunettes & compagnie



P. 13
VIE DES ECOLES
Toute l'actualité des
écoles primaires !



P. 22 - 23
ETAT-CIVIL

P. 14-15
INSTANTS
Retour en images sur
les temps forts !



Édito

Chères Brechoises, chers Brechois,

Avec quelques jours d'avance, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale et des agents de la Ville d'excellentes fêtes de fin d'année.

2024 restera dans nos mémoires, je pense bien sûr aux 80^{ème} anniversaire du débarquement allié en Normandie, aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, à la fin des travaux de Notre-Dame de Paris.

Mais nous retiendrons aussi la dissolution inattendue de l'assemblée nationale suivie des élections législatives qui n'ont pas dégagé de majorité parlementaire. Situation inédite rendant compliquée pour ne pas dire impossible la gestion politique du pays. Au moment où j'écris ces quelques lignes, je ne peux mesurer les effets et les conséquences d'un gouvernement renversé, d'un pays sans budget et des impacts sur nos vies familiales et professionnelles. Concernant le budget de la commune, l'adoption d'un projet loi de finances conditionne nos dotations versées chaque année par l'État. Qu'advient-il sans budget pour le pays ?

À l'approche de la période des fêtes, j'ose espérer que nos représentants à l'Assemblée Nationale trouveront le chemin de l'intérêt du pays et des Français. L'heure est à la raison et non aux tactiques politiciennes.

Le maire, Fabrice Robelet



Mairie de Brec'h, 9 rue Georges Cadoudal - 56400 BREC'H
02 97 57 79 90 - accueil@brech.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Ville de Brec'h sur www.brech.fr, la page Facebook Ville de Brec'h et l'application Mon Village

VILLE DE
B
BREC'H

Ous

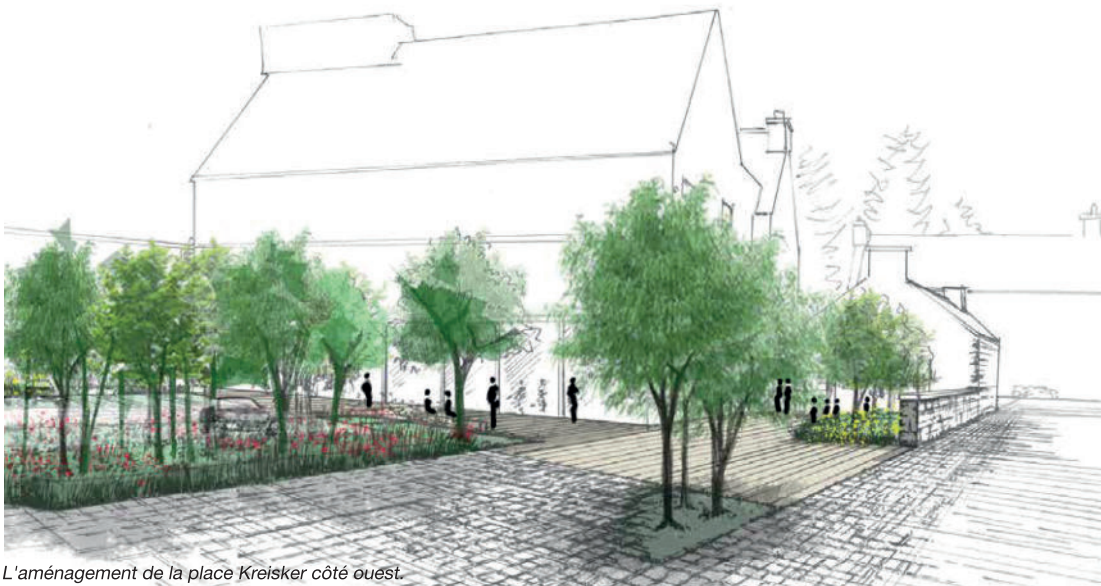
Directeur de publication : Fabrice Robelet
Responsable de la rédaction : Katell Pichon
Rédaction : Katell Pichon & Méline Jiquel
Crédits photos & illustrations : Ville de Brec'h, Adobe stock, Freepik, sauf mention contraire. Photo de Une : Thibaut Aroun.
Mise en page : service communication Ville de Brec'h
Création maquette : Agence SMAC
Impression : Imprimerie IOV - Arradon
Tirage : 3 500 exemplaires
Parution : décembre 2024
Dépôt légal :

La distribution du magazine de Brec'h est assurée par l'équipe municipale.
Le magazine de Brec'h est édité en braille et en gros caractères.



PLACE KREISKER

Le projet d'aménagement se dévoile



L'aménagement de la place Kreisker côté ouest.

© Agence Eland

Le réaménagement de la place Kreisker accompagnera la dernière phase des travaux du centre culturel durant ce premier semestre 2025. Les enjeux sont multiples : respecter l'identité et l'esprit du centre-bourg, apaiser l'espace public, faciliter les usages et accompagner l'attractivité, le tout en répondant aux enjeux climatiques.

Les premiers travaux seront menés côté ouest. C'est dans le respect de l'identité du bourg et la volonté de créer un lieu de convivialité pour tous qu'a été pensé le réaménagement de la place Kreisker.

Intégrer les nouveaux espaces publics dans la nouvelle trame urbaine tout en conservant l'esprit des lieux. Des échelles cohérentes sont maintenues et la trame historique respectée (ancienne cour de ferme, jardins...) pour éviter une explosion de la trame urbaine. Les traces parcellaires, les murets en pierre sont mis en valeur.

Créer une armature paysagère qui innerve le centre-bourg dans la continuité de la trame verte du territoire. La gestion des eaux de pluie est une priorité tout comme le respect de l'image bucolique et champêtre, caractéristiques intrinsèques de Brec'h. La déminéralisation des sols, la renaturation des espaces permettent la gestion des eaux de pluie en surface, en approchant le zéro réseau. L'eau s'infiltre,

la nature créant des éponges naturelles, permettant aussi de lutter contre les îlots de chaleur.

Apaiser les lieux. Priorité est donnée aux piétons et à la sécurisation des déplacements doux afin de rompre l'aspect routier (RD) entre le nord et le sud du bourg. Les liens sont favorisés entre les différents espaces du bourg : parc, équipements, commerces.

L'éclairage public à leds présente un juste équilibre entre confort/sécurité pour les usagers et les objectifs d'économie d'énergie.

Les matériaux choisis

Pavage de pierres et platelage en bois avec anti-dérapant pour les cheminements, promenade paysagère, pavés engazonnés pour les places de stationnement, arbres en bosquets, arbrisseaux, bandes enherbées, treille et fruitiers palissés... L'accent est mis sur les matériaux naturels. Le coût des

travaux est estimé à 310 000€ HT (hors éclairage, énergies et sanitaires).



© Agence Eland

Quid du stationnement ?

Préalablement à la mise en travaux de la place Kreisker, un parking compensatoire d'environ 14 places sera réalisé en prolongement de l'existant place de la chapelle des Fleurs. Le cheminement piéton sera réaménagé derrière le bâtiment du Pôle éducation pour rejoindre la rue Georges Cadoudal.



Simulation du déclenchement du PCS, salle du conseil municipal.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un outil pour se parer contre les risques majeurs

À la fois stratégique et opérationnel, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil d'alerte, d'information, de sauvegarde et de soutien à la population lorsqu'un risque majeur se produit.

Le PCS est régi par le Maire en relation étroite avec les services de secours, conjuguant réactivité et proximité. Diffusion de messages d'alerte, consignes de sécurité, mesures de protection des individus, inventaire des moyens disponibles... Il préconise différentes actions à mettre en place en présence d'un risque majeur, qu'il soit d'origine naturelle (incendie, inondations...), technologique (industriel, transport de matières dangereuses...), sanitaire (canicule, pandémie...) ou autre.

Afin de s'y préparer, le maire Fabrice Robelet et les membres du PCC (Poste de Commandement Communal) ont participé à un exercice de déclenchement du PCS à la fin de l'été. Le contexte : une rupture de canalisation survenue à l'école du Pont Douar par une journée de grand froid. En un temps limité, ils ont choisi des actions

de sauvegarde, accompagnées de moyens adéquats, visant à résoudre cette situation présentant un risque notamment pour les écoliers.

Registre grand froid

En effet, en hiver le risque de grand froid s'accroît. Il se caractérise par une baisse des températures en dessous des normales saisonnières, pouvant occasionner verglas, chutes de neige ou encore perturber les déplacements. À l'image du "plan canicule", les personnes vulnérables ont la possibilité de s'inscrire sur le registre grand froid du Centre Communal d'Action Sociale leur permettant de recevoir de l'aide lors d'un tel épisode.

Des recommandations sont inventoriées dans le DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs) de la Ville, distribué avec le magazine municipal n°29 et disponible en mairie. Pour chaque risque majeur susceptible de survenir à Brec'h, quelques bons réflexes à adopter sont présentés afin de se protéger soi et les autres.

8

Le Poste de Commandement Communal est composé de huit élus titulaires. Le Directeur des Opérations de Secours (maire) appelle les titulaires de postes : Relations publiques, Secrétariat, Actions communales, Logistique (hébergement, ravitaillement, remise en état...), Alerte à la population, Économie, artisanat et agriculture. En cas d'absence du titulaire de poste, il est fait appel à un suppléant, agent municipal.

80

En cas de crise, l'objectif est de faire très vite ! Ainsi, 80 alertants sont parés à mailler le territoire de la commune et faire du porte-à-porte pour diffuser les consignes et informer les habitants, secteur par secteur, sur les risques en cours ou à venir.

FINANCES PUBLIQUES

Un partenariat entre la Ville et la DDFIP



Mercredi 9 octobre, la Ville et la DDFIP du Morbihan, Direction Départementale des Finances Publiques, ont signé une convention de partenariat ordonnateur-comptable portant sur la gestion publique locale. Brec'h est la première commune signataire sur le territoire d'AQTA.

Ce partenariat de trois ans s'étend à tous les domaines de la vie financière et comptable de la Ville : dépenses, recettes, gestion de trésorerie... Il comporte à la fois des aspects stratégiques, pratiques et organisationnels. Au cours de cette période, les partenaires s'engagent à atteindre des objectifs organisés autour de quatre axes de travail :

- Faciliter les travaux de l'ordonnateur ;
- Améliorer l'efficacité des procédures, maîtriser les délais de paiements et améliorer les conditions de recouvrement ;
- Offrir une meilleure lisibilité des comptes aux décideurs ;
- Développer l'expertise fiscale, financière et domaniale au service des responsables.

Label API'cité® : Brec'h conserve ses 3 abeilles pour 3 ans !

Le label national API'cité® a pour objectif de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs et d'inciter à la mise en place de projets favorables à la biodiversité. La Ville de Brec'h candidatait au label pour la seconde fois. Elle conserve la plus haute récompense obtenue en 2022 : "3 Abeilles", synonyme de démarche exemplaire !

API'cité® soutient un projet municipal axé sur le développement durable et ses composantes. La protection des abeilles, des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité fait partie d'un



plan d'action communal plus large comme l'application des principes de la gestion différenciée dans l'entretien des espaces verts, la préservation des trames verte et bleue, l'implication des plus jeunes dans le cadre de projets pédagogiques... La Ville a également la chance de compter sur son territoire un réseau d'acteurs sur lequel elle peut s'appuyer pour relayer et amplifier son action : l'Absap, l'AAPPMA La Gaule Alréenne, la Ligue de Protection des Oiseaux et l'Écomusée de Saint-Déan.

En bref

Des permanences avec un conciliateur de justice

À compter du mois de janvier 2025, François Vallet, conciliateur de justice, tiendra des permanences à la salle des fleurs, située dans le bâtiment du pôle éducation (22 rue Georges Cadoudal). Accessibles sur rendez-vous uniquement, celles-ci auront lieu le 3^e jeudi de chaque mois, de 9h à 17h.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un litige entre deux parties ou plus.

La conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000€, pour lesquels une action a déjà été entamée (par ex. lettre recommandée). Cela concerne principalement des litiges de voisinage et de consommation.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Contact : Mairie de Brec'h - Prise de RDV au 02 97 57 79 90



Abattage des acacias au Champ des Martyrs

Les 22 et 23 octobre dernier, les robiniers faux-acacia bordant le Champ des Martyrs ont été abattus en raison de leur mauvaise santé, pouvant représenter un danger. Ils seront remplacés par des chênes sessiles, une essence plus durable, robuste et adaptée au milieu.

ACTIV' BREC'H

Quand l'union fait la force !



Stéphanie Robelet, trésorière,
Sandrine Eon, présidente et
Hélène Kervadec,
d'Activ' Brec'h.

Activ' Brec'h c'est l'aventure humaine et solidaire de quatre mamans, pleines d'idées et de bonne volonté ! Son ambition : soutenir financièrement des projets locaux en échange de quelques heures de bénévolat lors d'événements organisés par l'association.

Son histoire débute sur les bords du terrain de football, où leurs enfants ont l'habitude de s'entraîner sous le blason de l'US Brec'h. Unissant leurs forces et avec le soutien du club, les quatre mamans organisent une Bourse aux vêtements en septembre 2009 afin de financer l'achat de coupe-vents pour les joueurs. Plébiscité par de nombreux visiteurs et déposants, l'événement est un succès et sera renouvelé en mars 2010.

Lors de sa troisième édition la bourse aux vêtements atteint une limite, « par manque de bénévoles nous avons dû restreindre le nombre de déposants » témoigne Sandrine Eon, présidente d'Activ' Brec'h. Pour autant, le succès est une nouvelle fois au rendez-vous,

si bien que les mamans décident de prendre leur indépendance et fonder l'association Activ' Brec'h en 2011. Deux vid'armoire, organisés au printemps et à l'automne, viennent s'ajouter au calendrier des manifestations.

Soutenir des projets associatifs

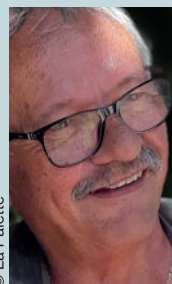
Au fur et à mesure, elles acquièrent de l'expérience et une organisation hors pair, ce qui les pousse à rendre la pareille. « À notre tour nous souhaitons soutenir des projets associatifs locaux, tout en palliant le manque de main d'œuvre ». C'est ainsi que prend forme le contrat suivant : en échange de quelques heures de bénévolat, les associations partenaires reçoivent une contrepartie financière de la part d'Activ' Brec'h.

Ce contrat a depuis porté ses fruits, « offrant la possibilité à de nombreuses associations brechoises de poursuivre ou concrétiser leurs projets culturels, sportifs, éducatifs... » complète Stéphanie Robelet. « Un bon compromis face à une baisse de mobilisation bénévole dont nous avons pourtant besoin pour mener à bien nos événements. » Après le vid'armoire du

8 décembre dernier, qui a permis d'aider le Cyclo club de Brec'h, les Défis de Be Good End et l'Amicale de l'école de Kerstran, le prochain rendez-vous d'Activ' Brec'h aura lieu le dimanche 2 mars 2025 au restaurant municipal.

Contact : activbrech@gmail.com // 06 52 20 40 20

Hommage



© La Palette

Patrice Mélo est décédé le 20 novembre dernier à l'âge de 66 ans, des suites d'une maladie.

D'octobre 2015 à fin décembre 2023, il fut le président de l'association La Palette avant d'occuper la fonction

de vice-président jusqu'en septembre 2024. Patrice Mélo était toujours très investi et enthousiaste lors des événements culturels brechois. La Ville adresse ses plus sincères condoléances à ses proches.



Erwan Le Dizez, adjoint à l'urbanisme
et les agents du service urbanisme et
aménagement urbain.

URBANISME

Le service et son rôle dans vos travaux

Vous avez un projet de construction ou d'extension d'une construction ? Vous souhaitez modifier une façade ou changer les ouvertures de votre logement ? Quelle que soit la nature de vos travaux, la Ville est votre premier interlocuteur !

Le service urbanisme et aménagement urbain est chargé d'instruire toutes les autorisations du droit des sols et toutes les demandes relatives à l'aménagement de son territoire. Quatre agents y travaillent. Présentation.

Le service est composé d'une directrice de service, d'une instructrice, d'une secrétaire et d'une assistante polyvalente. Il a pour mission d'informer et d'orienter les particuliers comme les professionnels sur les dossiers concernant l'occupation du sol : pour construire, démolir, agrandir, transformer ou simplement se renseigner.

Le service urbanisme et aménagement urbain est chargé de l'application réglementaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme et permis de démolir, des dossiers d'aménagement des Établissements Recevant du Public (ERP) ainsi que des demandes d'enseignes et pré-enseignes

(lire p12). Il a aussi un rôle de contrôle de la conformité des constructions par rapport aux permis obtenus.

Les missions

Le service met en œuvre les orientations stratégiques des élus en matière d'urbanisme et d'aménagement adaptées au territoire communal, afin de tendre vers un développement harmonieux du paysage urbain, concourant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

- L'élaboration, le suivi et les modifications du PLU ;
- L'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), obligatoires et préalables à toute vente de biens immobiliers ;
- La gestion des affaires immobilières et foncières c'est-à-dire la réalisation d'opérations d'acquisition et de cession de biens ;
- La gestion du contentieux des recours engagés contre les décisions d'autorisation ou de refus de droits des sols ;

- Le contrôle des travaux en cours sur la commune, avec possibilité d'engagement de procédures pénales pour les contrevenants ;

- La mise à jour de la base d'adresse nationale. Le service enregistre les nouvelles dénominations de voies publiques et privées ainsi que la numérotation des habitations.



2024 en chiffres

- 243** déclarations préalables de travaux
- 54** permis de construire
- 196** certificats d'urbanisme
- 3** permis d'aménager (PA)
- 104** déclarations d'intention d'aliéner

Erwan Le Dizez, adjoint à l'urbanisme

"Un développement urbain raisonné et raisonnable"

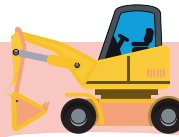
La consommation d'Espaces naturels, agricoles et forestiers (Enaf) est au cœur des politiques d'urbanisation. La loi du 20 juillet 2023 dite loi "ZAN" complète le dispositif initial du 22 août 2021, dite loi "Climat et résilience". Avec un objectif : atteindre le "zéro artificialisation nette" des sols à l'horizon 2050.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces trois lettres : ZAN ?

Erwan Le Dizez : « Le ZAN - zéro artificialisation nette - consiste à réduire de moitié d'ici à 2031 la construction sur des espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la décennie précédente (2011-2021). Puis, à l'horizon 2050, à ne plus bétonner de sols à moins de "renaturer" des surfaces équivalentes. »

Quelles sont les conséquences pour la Ville de Brec'h ?

E.L.D : « Actuellement dans le PLU de Brec'h, ce sont 32 ha qui pourraient être urbanisés. D'ici 2031, ce chiffre devrait donc être divisé par 2. Sauf qu'en réalité, il sera moindre. Pour la simple et



bonne raison que le ZAN, qui est d'abord un objectif national, ne s'envisage pas seulement à l'échelle du territoire communal mais aussi à celle du territoire de l'intercommunalité, Auray Quiberon Terre Atlantique. »

L'urbanisation de la France depuis le début du XX^e siècle a entraîné une forte consommation des terres. Quels seront les maître-mots de ces prochaines décennies ?

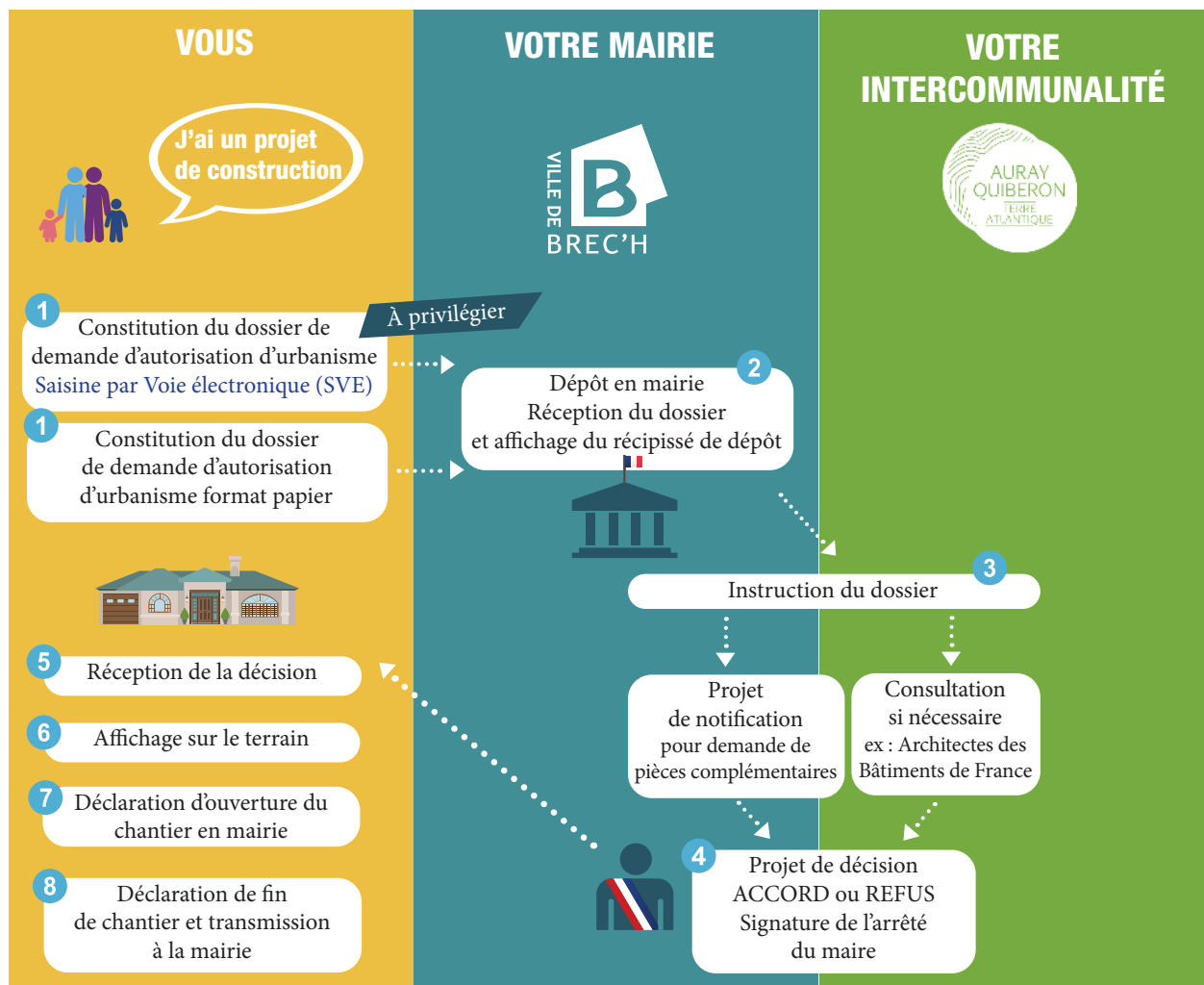
E.L.D : « L'artificialisation des sols est à l'origine de plusieurs pressions sur l'environnement. Nous l'avons vu dans des événements récents : inondations, perte de la biodiversité...

L'urbanisation devra être raisonnée et raisonnable. À Brec'h, nous avons toujours été vigilants sur ces points. À l'échelle d'Aqta, cela va impliquer que les communes soient solidaires les unes des autres pour que les nouvelles règles n'impactent pas trop fortement certaines d'entre elles. »



LE CIRCUIT D'INSTRUCTION

On vous en dit PLUs !



Je prends connaissance du zonage du terrain : le plan de zonage est disponible sur le géoportail de l'urbanisme (geoportail-urbanisme.gouv.fr) et sur www.brech.fr.

Je télécharge le règlement de la zone correspondante (Ua, Ub, Na...) : le PLU de Brech'h est en ligne sur le site de la Ville : <https://www.brech.fr/urbanisme/plan-local-durbanisme-plu>. Le règlement du PLU est le document de référence pour tous ceux qui souhaitent se renseigner sur les règles applicables à la parcelle. Il fixe les conditions d'utilisation et d'occupation des sols de chaque secteur.

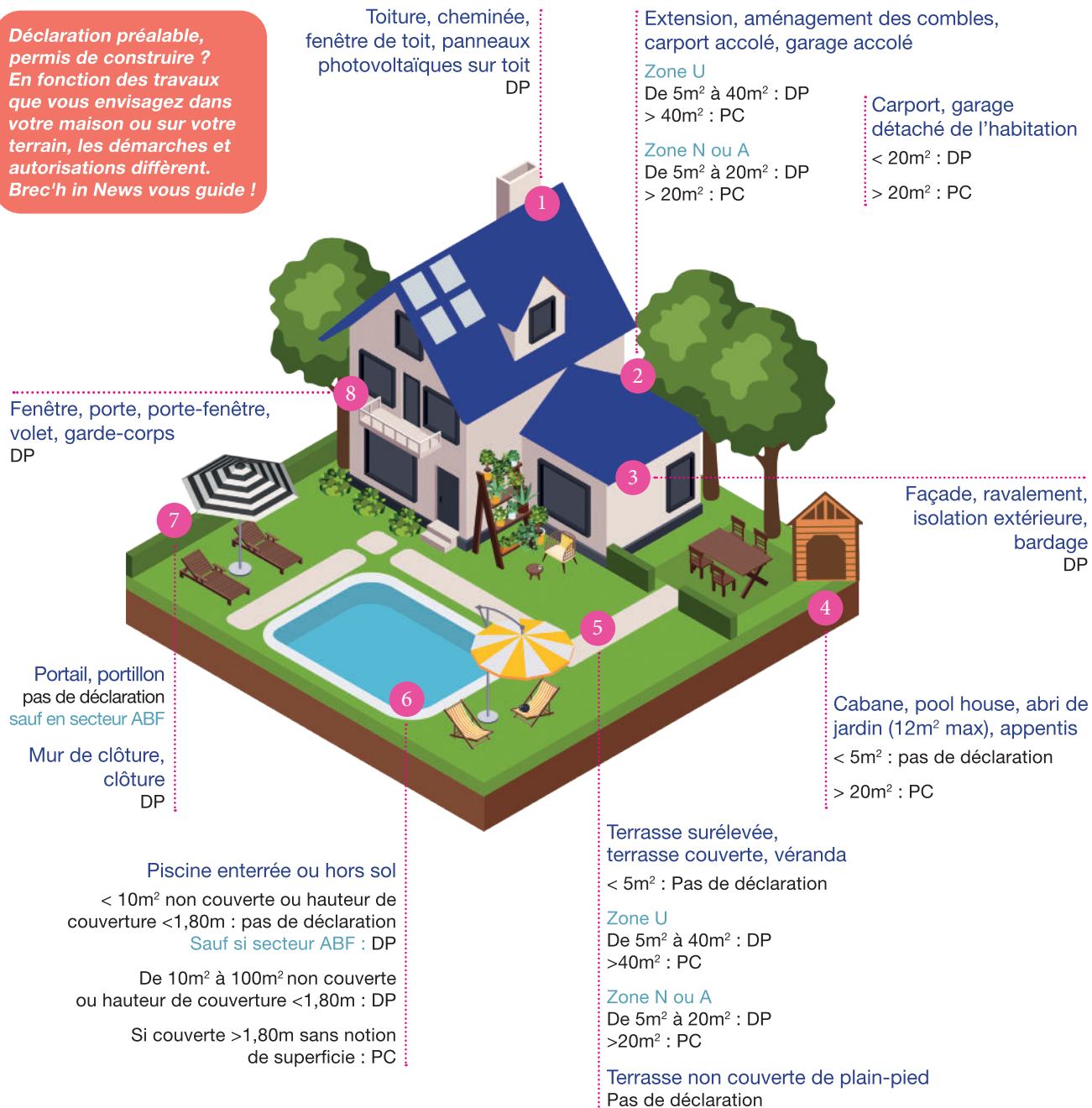
Je constitue mon dossier de demande d'autorisation d'utilisation du sol : préparez les pièces à joindre à votre demande. Celles-ci varient selon la nature du projet envisagé.

Je dépose mon dossier soit :

- sur le portail urbanisme <https://gnau9.operis.fr/aurayquiberonterreatlantique/gnau/#/> ou le site internet de la Ville <https://www.brech.fr/urbanisme/les-demarches-durbanisme/> (rubrique liens utiles)
- en format papier à la mairie.

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Déclaration préalable, permis de construire ?
En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison ou sur votre terrain, les démarches et autorisations diffèrent.
Brec'h in News vous guide !



DP : déclaration préalable - PC : permis de construire

Service urbanisme et aménagement urbain, 9 rue Georges Cadoudal : 02 97 57 79 90 - contact-amenagement-urbain@brech.fr
Ouverture au public sur rendez-vous (ou par téléphone) : du lundi au vendredi, de 9h à 12h

LA DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX (DAACT)

Pour signaler la fin des travaux, le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser à la mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée.

Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

La DAACT doit être faite au moyen d'un formulaire auquel sera joint la réglementation thermique, si nécessaire.

La mairie dispose d'un délai de 3 mois à partir de la date de réception de la DAACT pour contester la conformité des travaux. Ce délai est porté à 5 mois si votre parcelle est située dans le périmètre de protection de monuments historiques.

Si les travaux sont conformes à l'autorisation, alors vous recevrez une attestation de conformité. À défaut, une mise en demeure vous sera adressée pour vous mettre en conformité.

Bernard Raud, adjoint aux travaux et Florence Le Marouille, directrice, en visite de conformité.



RÈGLEMENT NATIONAL DE PUBLICITÉ

Publicité extérieure, enseignes et pré-enseignes

La politique publique relative à la publicité extérieure s'inscrit dans un objectif de qualité du cadre de vie.

Elle vise à réduire l'impact des panneaux publicitaires dans l'espace public (diminution du nombre de dispositifs, réduction des formats...) dans un contexte de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité nocturne. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi Climat et Résilience décentralise la police de la publicité

relevant jusqu'alors des compétences du préfet, aux élus locaux.

Le service urbanisme et aménagement urbain assure dorénavant la réception et le traitement des déclarations et autorisations préalables à l'installation de publicités, d'enseignes et de pré-enseignes. Ces dispositifs publicitaires, soumis à conditions d'autorisation (format, implantation, densité, nombre...), sont classés en trois catégories :

- l'enseigne, qui recouvre toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble, relative à une activité qui s'y exerce ;
- la pré-enseigne, correspondant à toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée ;
- la publicité, qui est destinée à informer le public ou à attirer son attention.

Pose de banderoles

Afin de promouvoir les événements festifs, récréatifs et d'animation se déroulant sur son territoire, Brec'h dispose de trois supports pour banderoles. Ils sont situés au **Rozo, rue Nationale** et à **Pont Christ**. Les associations et établissements scolaires brechois, les collectivités et associations extérieures peuvent en bénéficier sur demande préalable.

Pour effectuer une demande de pose de banderoles, rendez-vous sur le site www.brech.fr pour télécharger le formulaire, à retourner par mail à accueil@brech.fr ou en mairie. Toute

demande doit être formulée au minimum quatre semaines avant la date de pose désirée. Les demandes seront prises en compte par ordre chronologique d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

La banderole ne doit pas excéder la dimension de 3mx0,80m et comporter des œilletons. Tout support d'un autre format ou n'ayant pas fait l'objet d'une demande sera enlevé. La durée d'affichage est fixée à deux semaines maximum. Les banderoles sont à retirer au plus tard 24h après l'événement pour permettre la promotion d'autres manifestations.

ECOLE DU PONT DOUAR



Cette année, les élèves de l'école publique du Pont Douar vont découvrir les châteaux de la Loire !

La sortie au château de Sauscinio des élèves de la TPS au CE1 bilingues en juin 2024 a donné envie à l'équipe de faire découvrir cette Histoire à travers l'observation de l'architecture et l'étude d'une période historique. Le projet se concrétisera du 3 au 6 juin 2025.

Les élèves de CM1-CM2 monolingues et bilingues séjourneront à Doué-en-Anjou, dans le cadre d'une classe transplantée. Ils visiteront entre autres le Clos Lucé, les châteaux de Chenonceau, Brezé, Villandry et pratiqueront la sculpture sur tuffeau.

Pendant ce temps, les élèves du cycle 2 se rendront au château des ducs de Bretagne à Nantes. La visite sera associée à la découverte des machines de l'île de Nantes. À l'issue de ces sorties, les élèves rédigeront des articles dans un journal commun à toutes les classes, qui sera édité avant les grandes vacances.

Tout au long de l'année, nous poursuivrons nos projets autour du développement durable, à travers les dispositifs "L'école dehors" et "Aire Terrestre Éducative". Nous multiplierons les occasions de pratiquer divers sports, à travers les rencontres USEP notamment. Les spectacles et sorties au cinéma continueront à enrichir la culture de nos élèves. Pour en savoir plus, rendez-vous aux portes ouvertes de notre école le **vendredi 14 mars** à partir de 16h30.

ECOLE DU SACRE COEUR



La première période a été rythmée par de nombreuses actions à l'école du Sacré Cœur.

Les 113 élèves ont commencé l'année avec un grand jeu de rentrée, une belle occasion pour se retrouver, renforcer la cohésion et démarrer sur une note joyeuse. Ils se sont mobilisés pour "Nettoyons la nature", contribuant ainsi à la préservation de leur environnement local.

Les familles ont aussi été impliquées : l'OGEC a organisé une rando gourmande qui a réuni petits et grands autour

d'un moment convivial et sportif, tandis que l'APEL a enchanté les enfants avec un after-school festif sur le thème des princesses et chevaliers.

Enfin, les classes bénéficient de nouveaux équipements pédagogiques : des Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI), offrant des outils modernes pour enrichir les apprentissages.

Merci à tous les acteurs de cette rentrée réussie !

L'équipe enseignante

ECOLE DE KERSTRAN

Comme tissé au fil des ans, le climat scolaire est un axe essentiel pour les 90 élèves des quatre classes de Kerstran.

Dès la TPS, la pratique du "message clair" est encouragée pour verbaliser et apaiser les conflits. Avec une focale EPS, des temps, espaces et matériels dédiés, le "vivre ensemble" est l'objectif partagé de toutes les récréations. L'après-midi de chaque veille de vacances, des groupes d'âges et de classes mélangés se relaient sur des ateliers sportifs, culturels et ludiques.

Par ailleurs l'ouverture sur l'environnement, à partir des arbres de la cour et du potager, sera poursuivie, entre autres, par une visite de ferme bio pour les maternelles et les CP. C'est en Val de Loire que les CE-CM partiront en classe de découverte, en mars 2025.

Enfin, des initiatives coopératives sont menées par les élèves (vente de gâteaux) ainsi que par les parents pour l'association Amik' Brech.

L'équipe enseignante



RETOUR EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS



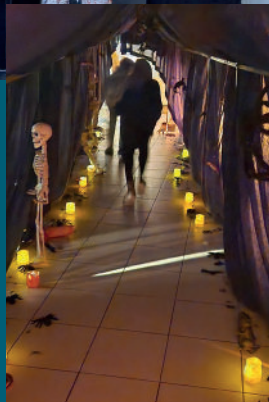
OCTOBRE ROSE

En octobre, plusieurs arbres et édifices patrimoniaux de la Ville se sont parés de rose en soutien à la lutte contre le cancer du sein.



CHEMIN DES FRISONS

Le 30 octobre, près de 200 participants se sont lancés dans une visite de la demeure de Dracula, façon escape game, et ont échappé aux personnages effrayants croisés sur le parcours ! Encore un grand succès pour le Chemin des frissons organisé pour la 3^e année avec le Conseil Municipal des Enfants !



SEMAINE BLEUE





VISITE DU CME AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

© Conseil départemental du Morbihan



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



FÉÉRIE DE NOËL



REPAS DES AÎNÉS



YANIS LE BERRE



Du haut de ses 15 ans, Yanis Le Berre a déjà un parcours qui suscite admiration et respect. De la pelouse du Moustoir aux arènes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, le jeune Brechois utilise le sport pour déjouer le handicap et transmettre un beau message d'espoir.

Derrière son apparente discrétion se cache un adolescent au caractère de battant, capable de surmonter les épreuves de la vie avec le sourire. Un caractère qu'il s'est forgé très tôt, lorsqu'à un mois Yanis est victime d'une infection bactérienne rare appelée *Purpura fulminans* à méningocoque. Elle se caractérise par le développement du méningocoque dans l'organisme, touchant le sang et les organes. Sur décision médicale, il est amputé de la jambe gauche. Aujourd'hui, le jeune homme a bien grandi et vient de faire son entrée au lycée. Une nouvelle étape assortie d'un besoin croissant d'autonomie, au même titre que les jeunes de son âge. Afin de l'accompagner en ce sens, ses proches créent l'association Un pas pour Yaya. « *L'objectif est de garantir son épanouissement et son autonomie en lui fournissant le matériel nécessaire, en adaptant son environnement à ses besoins* » précise Aurore, sa maman.

Et il y a bien un domaine dans lequel Yanis s'épanouit : le sport ! Il pratique le badminton, le futsal depuis six ans et fait également partie de l'équipe de football handisport du FC Lorient, dont il porte fièrement le brassard de capitaine. « *Nous sommes 12 joueurs et on se retrouve une fois par semaine lors d'un entraînement intensif, comme chez les pro !* » ajoute Yanis. Le sport devient son échappatoire, lui offrant l'opportunité de belles rencontres et de vivre des émotions fortes ! Autant de raisons qui l'ont poussé à déposer sa candidature au projet ambassadeur handisport, porté conjointement par les Comités départementaux handisport du Morbihan, Finistère, de Savoie et Haute-Savoie dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. « *Pour se faire, j'ai rempli un gros dossier et écrit une lettre de motivation. J'ai alors pris conscience de toute l'organisation et de l'importance du rôle d'ambassadeur handisport* ». Son profil sera retenu, lui ouvrant les portes d'une aventure humaine et sportive inédite !

Pendant plus de deux ans, 24 jeunes âgés de 10 à 17 ans vont faire rayonner les valeurs du handisport lors d'actions de sensibilisation et d'initiation. « *Ça n'a pas été de tout repos pour Yanis entre les cours, le sport et son engagement d'ambassadeur ! Mais cette*

expérience l'a changé, il a pris confiance en lui », concède Aurore. Ils participent à deux séjours d'échange inter-comités, à la découverte de la mer et de la montagne. « *Je n'étais jamais parti en montagne, c'était l'occasion de m'essayer à différents sports d'hiver : chien de traîneau, ski, tir à la carabine... Sur place je me suis également fait un ami.* »

Relayeur de la flamme olympique

À l'aube de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le rôle ambassadeur handisport se concrétise. Lors du passage de la flamme olympique à Lorient, le 6 juin 2024, Yanis et les ambassadeurs des Comités départementaux handisport du Morbihan et du Finistère sont sollicités pour effectuer un relais collectif. Une chance inouïe ! « *Ce jour-là, nous sommes arrivés très tôt afin de répéter le protocole de relayeur. Sur le moment, je n'ai pas trop réalisé ce qu'il se passait ! Il y avait énormément de monde.* » Puis tout prend sens lorsque les ambassadeurs handisport se retrouvent à Paris pour assister aux Jeux Paralympiques. « *On a découvert la capitale sous un autre jour ! Il y avait un réel engouement du public lors des Jeux Paralympiques et cela m'a beaucoup touché* » glisse-t-il. Cérémonie d'ouverture, épreuves de natation, d'escrime, d'athlétisme, de cécifoot, de boccia, de paracyclisme... Durant une semaine les jeunes vivent l'événement de l'intérieur, clôturant en apothéose leurs deux années d'engagement en faveur du handisport.

Revenu de ce fabuleux voyage, Yanis peut reprendre le cours de ses projets personnels, « *je viens d'acquérir une trottinette électrique qui s'adapte à mon fauteuil et je compte m'équiper d'un hippocampe, fauteuil tout terrain* ». En 2025 un événement devrait également voir le jour, porté par l'association, « *le thème reste à définir selon ses envies* » complète Aurore. « *Je suis aussi passionné de voyage, de nature et j'ai récemment découvert la photographie.* » Comme sa grande sœur Lily aime le dire, Yanis a d'ores et déjà accompli énormément de choses dans sa vie. Mais c'est avec de nouveaux projets à l'horizon qu'il compte bien embrasser sa devise : même en situation de handicap, on peut et il faut faire plein de choses !



DECEMBRE

3 décembre > 11 janvier 2025

Expo "Numéro complémentaire"

Réalisée au cours de la saison 2022-2023 par l'association Chercheurs d'images, l'exposition est construite autour d'un défi : photographier des scènes, paysages ou autre situation mettant en scène un numéro. Saurez-vous retrouver les 50 numéros cachés ? Médiathèque

Samedi 14 décembre

Atelier philo

Thème : le mensonge. Ouvert aux enfants âgés de 8 à 10 ans. Médiathèque. Gratuit, inscription sur mediatheque@brech.fr

Mardi 17 décembre

Bistrot mémoire

Accueil, accompagnement des personnes ayant un trouble cognitif et leurs proches aidants. Animé par une psychologue et un bénévole. Organisé chaque 1^{er} et 3^e mardi du mois. Gratuit, 15h30-17h. Bar Breton

Mercredi 18 décembre

Noël à la médiathèque



La magie de Noël investit la médiathèque le temps d'une journée ! Au programme : contes et bricolages (10h30-12h), création de cartes de Noël (14h-18h) et concert de l'école de musique d'Auray (17h). Gratuit, Médiathèque

Jeudi 19 décembre

Bébés lecteurs

Lectures, chants... pour les moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Sur inscription. 10h15-11h30, Médiathèque

Jeudi 19 décembre

Permanence MBA Mutuelle

14h-17h30. Uniquement sur rendez-vous au 02 99 29 66 00

JANVIER

Samedi 4 janvier

Vœux du maire à la population

11h, complexe sportif

Mardis 7 & 21 janvier

Bistrot mémoire

Accueil, accompagnement des personnes ayant un trouble cognitif et leurs proches aidants. Animé par une psychologue et un bénévole. Organisé chaque 1^{er} et 3^e mardi du mois. Gratuit, 15h30-17h. Bar Breton

Mercredi 8 janvier

Après-midi jeux en famille

Le temps d'un après-midi, venez essayer les jeux de la médiathèque et faites découvrir vos propres jeux ! 14h-17h, Médiathèque

Jeudis 9 & 23 janvier

Permanence MBA Mutuelle

14h-17h30. Uniquement sur rendez-vous au 02 99 29 66 00

14 janvier > 22 février

Expo "Délires"

Exposition photographique aussi surprenante que farfelue, présentée par les membres de l'association Cétavoir. Vernissage le mardi 14 janvier à 17h. Médiathèque

Samedi 18 janvier

Atelier philo



Thème : fake news. Ouvert aux enfants âgés de 8 à 10 ans. Médiathèque. Gratuit, inscription sur mediatheque@brech.fr

Mercredi 22 janvier

Le temps d'une histoire

Lectures et arts plastiques, dès 4 ans. Sur inscription. 10h30-12h. Médiathèque

Vendredi 24 janvier

Nuit de la lecture



Soirée "autour du feu", avec lecture de contes de toutes les époques et de toutes les contrées. Chorale de l'école de musique d'Auray, autour du projet des chants du monde. Médiathèque

Mardi 28 janvier

Réunion publique cyber sécurité

En présence de la gendarmerie de Vannes, participez à une réunion publique sur le thème de la cyber sécurité. Parmi les thèmes abordés : l'identité numérique, les menaces cyber et les bonnes pratiques à adopter. Gratuit, ouvert à tous. 16h30-18h30, mairie annexe

FEVRIER

Lundi 3 février

Conseil municipal

18h30, salle du conseil municipal

Mardis 4 février & 18 février

Bistrot mémoire

Accueil, accompagnement des personnes ayant un trouble cognitif et leurs proches aidants. Animé par une psychologue et un bénévole. Organisé chaque 1^{er} et 3^e mardi du mois. Gratuit, 15h30-17h. Bar Breton

Mercredi 5 février

Après-midi jeux en famille

Le temps d'un après-midi, venez essayer les jeux de la médiathèque et faites découvrir vos propres jeux ! 14h-17h, Médiathèque

Jeudis 6 & 20 février

Permanence MBA Mutuelle

14h-17h30. Uniquement sur rendez-vous au 02 99 29 66 00

Vendredi 7 février

Conférence "Soutien aux aidants"

Organisée à l'initiative du CCAS et de l'association Pour bien vieillir en Bretagne. Elle présentera le déroulé des six ateliers qui suivront sur le thème du soutien aux aidants. 10h-12h. Salle des Fleurs. *Gratuit, inscription auprès du CCAS : 02 97 24 10 14 // ccas@brech.fr*

Samedi 8 février

Atelier philo

Thème : pourquoi doit-on aller à l'école ? Ouvert aux enfants âgés de 8 à 10 ans. Médiathèque. Gratuit, *inscription sur mediatheque@brech.fr*

Mercredi 12 février

Atelier Méliscènes

En compagnie de Corinne Thomazo, participez à un atelier créatif dans le cadre du festival Méliscènes. 14h, Médiathèque. Gratuit, *inscription sur mediatheque@brech.fr*

Mardi 25 février

Atelier carnaval

Prêt pour le carnaval ? En famille, venez confectionner votre déguisement et réaliser de petits bricolages. Médiathèque

MARS

Dimanche 2 mars

Vis d'armoire

Organisé par l'association Activ' Brec'h. 10h-17h, Restaurant municipal

Lundi 3 mars

Conseil municipal

18h30, salle du conseil municipal

Samedi 8 mars

Lenomp Asamb

Rencontres en breton avec Kerlenn Sten Kidna. 10h-12h, Médiathèque

Samedi 15 mars

Carnaval

En famille, entre amis, entre voisins... Venez déambuler dans le bourg à l'occasion du carnaval, organisé sur le thème culturel de l'année : "Sous la mer" ! Et si vous construisiez votre propre char pour vous accompagner le jour J ? *Plus d'infos à venir sur www.brech.fr*



Mercredi 19 mars

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Rendez-vous à 11h au monument aux morts. Place Simone Veil

Samedi 22 mars

Atelier philo

Thème non défini. Ouvert aux enfants âgés de 8 à 10 ans. Médiathèque. Gratuit, *inscription sur mediatheque@brech.fr*

Samedi 29 mars

La Grande dictée

10^e édition

La Grande Dictée de Brec'h

La Grande dictée de Brec'h revient pour une 10^e édition avec un thème inédit : "Sous la mer" ! *Plus d'infos à venir sur www.brech.fr*

programme sous réserve de modifications.

Agenda 2025

Chaque année, la Ville réalise un agenda à destination des Brechois. Pratique, utile, coloré, il est l'objet idéal pour vous accompagner en 2025 ! En complément du semainier, l'agenda contient des renseignements sur les démarches administratives, les services municipaux, la collecte des déchets...



Il est à retirer gratuitement aux horaires d'ouverture des lieux suivants :

- **Mairie**, 9 rue Georges Cadoudal
- **CCAS**, 8 rue Jean IV Duc de Bretagne
- **Médiathèque**, 2 rue Park ar Fetan
- **Agence postale**, 1 rue Park ar Fetan

NOËL : SUGGESTIONS & COUPS DE COEUR DE L'EQUIPE

LIVRES ADULTES

Un Noël à Eaton Square

d'Anne Perry, éditions de la Loupe

Gracie, femme d'un policier londonien, est amenée à enquêter dans une famille bourgeoise durant les fêtes de Noël. Une atmosphère inquiétante y règne car des événements étranges se déroulent chaque jour. Que se trame-t-il derrière les belles apparences ? Les éditions de la Loupe nous entraînent dans une enquête palpitante, en grands caractères pour le confort des yeux.

Coup de cœur de Marcy

L'atelier de Noël

de Valentine Vincenot, éditions Marabout d'ficelle

Créer et personnaliser des cadeaux, décorer la maison, cuisiner quelques douceurs, voici ce que propose ce petit manuel pour préparer Noël. Rien de mieux pour se mettre dans l'ambiance à petit prix, puisque les matériaux utilisés sont accessibles à tous ou recyclés.

Coup de cœur de Nathalie

CD

Noz an Nedeleg – Noël en Bretagne

Chants interprétés par Yann Raoul, Didier Squiban au piano.
Éditions Coop breizh

Les fêtes approchent, c'est l'occasion de découvrir 15 chants de Noël à écouter près de la cheminée comme au temps des veillées. On retrouve dans ces chants les mystères de Noël, les légendes et croyances qui s'y rapportent. Passez un vrai Noël breton en chansons !

Coup de cœur de Catherine

LIVRES ENFANTS

Maman Hib « Stammenn Tin - le Pull-over de Corentin » / L'arbre aux merveilles

Ouvrage en français-breton

de Sadjbh Devlin et Roisin Hahessy, éditions Embannadurioù al Lanv

Corentin est un petit garçon entiché de mode, à qui sa grand-mère ne cesse d'offrir des pulls, écharpes, bonnets tricotés. Il n'aime pas les porter et n'ose le dire à sa grand-mère. Mais un jour, lors d'une balade en forêt, son pull se détache et il a très froid. Sa grand-mère lui tricote de nouveaux vêtements et là il se rend compte qu'il les aime ! Conte de Noël aux jolies illustrations, où l'on découvre que c'est la façon d'offrir et non ce que l'on offre qui compte le plus.

Coup de cœur de Catherine

La danse d'hiver

de Marion Dane Bauer, illustrations de Ramona Badescu.
Éditions Albin Michel jeunesse

Avec l'arrivée des premiers flocons, tous les animaux de la forêt se préparent à hiberner sauf le renard roux dépourvu qui se pose beaucoup de questions. Une belle façon d'apprendre comment chaque espèce animale s'adapte à ce changement de saison. Les illustrations pastel sur papier bis agrémentent joliment cette histoire hivernale.

Coup de cœur de Nathalie

JEUX DE SOCIÉTÉ

Bellz, un jeu magnétisant

Éditions Goliath

Ce jeu simple, rapide et très amusant est conçu pour les joueurs dès 6 ans. Le but est de collecter le plus de clochettes à l'aide d'une baguette magnétique. La contrainte étant de prendre des clochettes d'une seule couleur. Un sympathique cocktail de stratégie, de chance et de coordination.

Coup de cœur de Marcy

Horaires d'ouverture

- Mardi : 15h30-18h30
- Mercredi : 9h30-12h30 & 14h-18h
- Jeudi : 15h30-18h
- Vendredi : 15h30-18h
- Samedi : 9h30-12h30

La médiathèque sera fermée les mardis
24 et 31 décembre 2024.



VOISINAGE

Aboiements d'un chien : une nuisance sonore !

Vous êtes importuné par les aboiements du chien de votre voisin ou, à l'inverse, votre animal aboie sans cesse au point de perturber le voisinage ? Sachez que les aboiements d'un chien sont générateurs d'un trouble reconnu par la loi et peuvent, de ce fait, être sanctionnés. Le point sur la réglementation en vigueur.*



Quelles sanctions ?

L'aboiement n'est pas en soi sanctionné : un chien a le droit d'aboyer ! Le voisinage doit faire preuve d'une certaine tolérance. Néanmoins un aboiement fréquent ou trop intensif pourra faire l'objet de sanctions. Si une tentative de trouver une solution à l'amiable n'a pas abouti, il est possible de faire intervenir les forces de l'ordre (gendarmerie ou police municipale) pour venir constater la nuisance sur place.

Si les aboiements d'un chien perturbent le voisinage en raison de leur caractère répétitif, intense et/ou durable dans le temps, son propriétaire s'expose au risque de sanctions. On parle en effet dans ce cas de "trouble anormal de voisinage", aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée.

Si le trouble est effectivement constaté, le propriétaire de l'animal peut se voir infliger une contravention : 68€, avec une majoration à 180€ en cas de non-paiement dans les 45 jours. Les forces de l'ordre peuvent également adresser au propriétaire une mise en demeure qui lui impose de trouver une solution

pour remédier à la problématique des nuisances sonores. S'il ne respecte pas cette directive, il peut se voir infliger une seconde amende ou se voir confisquer son animal. La voie civile est également possible. Le voisin du maître du chien peut ainsi déposer un recours devant le tribunal civil et demander des dommages et intérêts.

**Code de la santé publique (Article R. 1334-31) : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».*

Vie économique

LUNETTES & COMPAGNIE



Sophie et Bruno, opticiens depuis 20 ans, vous accueillent dans leur magasin situé dans la nouvelle zone commerciale du bourg.

Passionnés, ils vous proposent produits et services personnalisés allant de l'examen de vue à la vente de lunettes de vue et de soleil, en passant par la fourniture de lentilles de contact et le déplacement à domicile. Opticiens indépendants, ils ont la liberté de choisir leur collection afin de proposer un large choix de montures "tendances", de créateurs, fabriquées pour la plupart en France mais pas que... Afin de trouver LA paire qui vous correspondra !

Travailler avec un verrier français leur permet aussi de proposer des produits

techniques de qualité. Ils sauront vous écouter attentivement et vous conseiller dans vos choix, s'adapter à vos besoins visuels et à votre budget. Leur approche professionnelle, leur engagement envers la satisfaction clientèle et leur suivi personnalisé dans le temps font d'eux des opticiens engagés et disponibles.

Contact : Lunettes & Compagnie

11 allée du théâtre de verdure

02 97 52 60 16

opticiens@lunettesetcompagniebrech.fr

2^{ème} paire à 1€, tiers-payant avec les mutuelles, 100% santé

ETAT CIVIL

du 1^{er} décembre 2023
au 30 novembre 2024

Seules figurent sur ce listing les données nominatives ayant été autorisées par les familles. À l'exception des décès qui, selon la loi, doivent être consultables par tous.

Naissances

12 décembre 2023

Charlotte MAHOUDO CHEMIN

22 février 2024

Sarah, Eléonore BERJAMIN

25 mars 2024

Gabriel, Charles, Victor HÉRY

10 avril 2024

Lina, Marie, Anna MAHÉ

12 juin 2024

Prisca BOUILLY

15 juin 2024

Charlie, Mona, Dominique LE CORGUILLÉ

21 juin 2024

Auguste, Hervé, Michel REMINIAC

5 juillet 2024

Sybille, Anne, Maïté, Rosaria PENET

11 juillet 2024

Agathe, Camille, Eugénie CHEVILLOT

20 juillet 2024

Nora LE VIGOUROUX

25 juillet 2024

Leïa GILTON GUILLOTIN

25 juillet 2024

Maïeul, Yves, Marie ROQUAIS

3 septembre 2024

Ilan, Naim, Maël AGBAL

22 septembre 2024

Albane, Marie, Gaëlle KERSUZAN

26 septembre 2024

Siméon, Pierre, Gabriel LE BRUCHEC

14 octobre 2024

Léandre, Raffaele LOTHORÉ

20 octobre 2024

Lorenzo, Domenico RINGER

28 octobre 2024

Loën ZAMORA GUÉGAN

6 novembre 2024

Ambre LE GARREC LE BOT

7 novembre 2024

Agathe PARIS NICOL

9 novembre 2024

Élona, Laurence, Nathalie GUICHARD

11 novembre 2024

Jade, Agnès, Francine DANIELLO

16 novembre 2024

Martin, René, Bernard LE CORVEC

17 novembre 2024

Camila, Karine, Laurence JULÉ

24 novembre 2024

Alexia, Christine, Lioudmila
KHODAKOV HUIBAN

Décès

2 décembre 2023

Jean-Claude CROSSON (Ehpad)

3 décembre 2023

Olivier COUVELARD

7 décembre 2023

Roger GUERARD (Ehpad)

13 décembre 2023

Robert HULAUD

15 décembre 2023

Louise LOGEARD née LECOEUR

17 décembre 2023

Hélène KERDAVID née THOMAS (Ehpad)

19 décembre 2023

Marie-Thérèse URVOY née QUÉMAR

22 décembre 2023

Germaine PAGNY née CORIGNAN

13 janvier 2024

Monique DIVOIRE née DORÉ

15 janvier 2024

Véronique FREYMANN née PERIGOIS

16 janvier 2024

Colette RICHARD

22 janvier 2024

Annick GUÉHEL née LE CHENADEC

28 janvier 2024

Jérôme CHÂBLE

28 janvier 2024

Sabine CAGET née CAGET

1^{er} février 2024

Lucette CARO née LOYER

3 février 2024

Solange GUILLEMOT née BRÉGENT

3 février 2024

François POSTIC

4 février 2024

Cédric EVENAS

9 février 2024

Josiane OLLIVEAUD née LE METOUR

10 février 2024

Monique BOUGUENNEC née COCHENNEC

11 février 2024

Henri LE MER

17 février 2024

Stéphane DUBOIS

20 février 2024

Roger DERRIEN

24 février 2024

Christiane LE GARREC née KERCRET

26 février 2024

Yves PÉRON

8 mars 2024

Catherine AUFFRET née MORVANT

18 mars 2024

Alain LE BIHAN

24 mars 2024

Renée MENU (Ehpad)

24 mars 2024

Guy ALLANIC

25 mars 2024

Josiane LE DOYEN née BIGOT

26 mars 2024

Yvon TRÉMEL

28 mars 2024

Raymond HANTZ

1^{er} avril 2024

Françoise PROVIN née BERTIN

État civil

4 avril 2024

Jean BARBAZANGUES

4 avril 2024

Philippe RENARD

13 avril 2024

Louis RÉVOLT

15 avril 2024

Marie SINQUIN née BERTHO

23 avril 2024

Pauline GUÉZÉNOG (Ehpad)

5 mai 2024

Frank LE THUAUT

6 mai 2024

Camille LE DORÉ

22 mai 2024

Sylvie LE CLAINCHE

31 mai 2024

Micheline LE BORGNE née MONAT

5 juin 2024

Hubert MANUELLE

10 juin 2024

Suzanne LE BOULER née LE GUENNEC

18 juin 2024

Guy CADUDAL

18 juin 2024

Michel KERMORVANT

23 juin 2024

Patrick MORVAN

28 juin 2024

Yannick LABOUSSE

28 juin 2024

Gilles LE BELLER

9 juillet 2024

Jean-Yves LOREC

29 juillet 2024

Léone BENOIST née RIBOT (Ehpad)

30 juillet 2024

Monique LATIMIER née FERRÉ

29 août 2024

Thérèse AUFFRET née LE SAUCE

31 août 2024

Christian GAHINET

7 septembre 2024

Bernard PROU

11 septembre 2024

Mélanie BOTHUA née AUDIC

12 septembre 2024

Sandrine TREGUER née MOLLO

18 septembre 2024

Alain RIOUX (Ehpad)

18 septembre 2024

Joseph GUELLEC (Ehpad)

30 septembre 2024

Eugène LEMBLÉ (Ehpad)

7 octobre 2024

Claude BOHÉLAY (Ehpad)

8 octobre 2024

Nicole JUBAULT née BOUDESOCQUE

10 octobre 2024

Marie AUDIC (Ehpad)

12 octobre 2024

Philippe GRENIER

16 octobre 2024

Annick QUENTIN née PHILIPPE

17 octobre 2024

Armandine MATHIEU née LUCAS

27 octobre 2024

Jacques DRÉAN

2 novembre 2023

André LE NY

8 novembre 2024

Laurent LE RAY

10 novembre 2024

Karen ETOURNEAU

18 novembre 2024

Jeanne OLLIVIER (Ehpad)

18 mai 2024

Stéphanie LAUDIC et Wilfried LECLAIR

22 juin 2024

Nacera KADI et Ali ASAD JASIM

27 juillet 2024

Nicolas BROUILLARD et Jeoffrey HÉMERY

16 août 2024

Anuprita QUELLENNEC et

Mathieu THIEFFRY

14 septembre 2024

Cloé LESUEUR et Franck REGUERA

> 2024 <



39 naissances (55 naissances en 2023)



14 mariages (21 mariages en 2023)



9 PACS (19 PACS en 2023)



64 décès (61 décès en 2023)

Mariages

9 décembre 2023

Sandrine LOUEDIN et Didier QUÉRU

19 avril 2024

Amélie LEVÊQUE et Morgan CHATELARD

20 avril 2024

Loanne RAUT et Romain KERLO

4 mai 2024

Aurélie GOUZERH et Mickaël CORITON

Le maire et le conseil municipal
vous souhaitent
une belle et heureuse année 2025 !

